

**Association nationale des étudiants sages-femmes  
Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie  
Fédération Nationale des Etudiants en Soins Infirmiers  
Union Nationale des Associations d'Etudiants en Ergothérapie  
Fédération des Associations Générales Etudiantes**  
c/o FAGE, 5 rue Frédérick Lemaître – 75020 Paris  
Tél : 01 40 33 70 70 – Fax : 01 40 33 70 71



**Communiqué de Presse**

Le 29 août 2008

**Réforme des bourses d'études :  
Comme pseudo alignement sur L'Enseignement Supérieur : une  
aggravation des conditions sociales !**

Le 27 août, ont été modifiées les conditions d'attribution des bourses des étudiants en soins infirmiers, en masso-kinésithérapie, en ergothérapie et sages-femmes, bourses gérées par les régions. Les étudiants indépendants fiscalement doivent maintenant être indépendants financièrement.

Or, considérant les conditions d'études ajoutées aux 40 heures hebdomadaires et aux droits d'inscription élevés..., **combien sont les étudiants en santé à pouvoir justifier d'une déclaration fiscale personnelle, de revenus suffisants (au minimum égaux à 50% du SMIC brut annuel) et d'un logement différent de celui de leurs parents ?**

L'ANESF, la FNEK, la FNESI et l'UNAEE, fédérations étudiants représentatives adhérentes à la FAGE, ne peuvent accepter ces mesures qui apparaissent comme **une diminution des droits des étudiants et une aggravation de la sélection par l'argent dans les études paramédicales et de sages-femmes**. Ainsi, 30% des étudiants boursiers en Midi-Pyrénées par exemple sortent des cadres d'attribution cette année.

De plus, cette mesure intervient à la veille de la rentrée, ce qui met de nombreux étudiants en grande difficulté, car ayant déjà rempli le dossier de bourses et s'attendant à les percevoir.

Le gouvernement justifie ces modifications par l'argument de l'alignement sur l'Enseignement Supérieur. Or les étudiants paramédicaux non universitaires et sages-femmes **n'ont toujours pas droit ni à la gestion par le CROUS, ni à la création des échelons 0 et 6 dans toutes les régions, ni à la revalorisation annuelle du montant de ces bourses**.

Afin que les inégalités entre étudiants soient réellement estompées, **l'ANESF, la FNEK, la FNESI et l'UNAEE exigent la gestion des bourses des étudiants en soins infirmiers, en masso-kinésithérapie, en ergothérapie et sages-femmes par les CROUS à montants et critères égaux. Très précisément, elles attendent le complément du décret.**

**Contacts Presse :**

Anaïs BOUILLET – présidente de l'ANESF – 06 82 91 40 80 – [president@anesf.com](mailto:president@anesf.com)  
Philippe LOUP – président de la FNEK – 06 32 64 96 48 – [president@fnek.org](mailto:president@fnek.org)  
Livia LAINE – présidente de la FNESI – 06 32 64 96 52 – [presidente@fnesi.org](mailto:presidente@fnesi.org)  
Renaud JANET – président de l'UNAEE – 06 30 80 93 33 – [president@unaee.org](mailto:president@unaee.org)